Concours de Mots du Progrès du Nord

BON N° 60

Mot trouvé _____

Découper et conserver ce bon.

solution signée d'un certain nombre de ses collègues et dont voici le texte : « La Chambre invite le Gouvernement à publier au « Journal officiel » toutes les circulaires relatives à l'application des lois. »

M. Noulens, ministre de la Guerre, fait remarquer que certaines circulaires peuvent avoir un caractère confidentiel et ne peuvent pas par conséquent être publiées. Il tiendra compte du sentiment exprimé par M. Barthe, mais il le prie de retirer son amendement.

M. Violette explique qu'un fonctionnaire, membre d'une Commission de répartition des fonds destinés au soutien des familles est venu le voir un jour et lui a déclaré qu'à son grand regret il s'était cru obligé d'après les instructions reçues de voter chaque fois contre les attributions de ces secours. Il cite plusieurs faits à l'appui de son affirmation.

M. Arthur Rozier, — A côté de cela, il n'est pas moins intéressant de rappeler qu'une bourse a été accordée au fils du général Curières de Castelnau.

M. Etienne, ancien ministre de la guerre. — Le général de Castelnau est un officier qui honore l'armée française et qui a rendu à l'armée les plus signalés services. Je me suis rendu un honneur d'accorder une bourse à l'un de ses fils car il a onze enfants. (Applaudissements sur un certain nombre de bancs.)

M. Violette demande en terminant que le Gouvernement fasse en sorte que les membres des Commissions de répartition cantonales puissent se prononcer librement sur les demandes de secours pour soutiens de famille qui leur seront soumises.

M. d'Elissagarey proteste contre l'interprétation abusive donnée par M. Violette au sens qu'il a attribué à la circulaire dont il a parlé.

M. Noulens répète une fois de plus que si l'enquête ouverte par le Gouvernement démontre que des abus ont été commis, il y sera porté remède.

M. Barthe déclare que dans ces conditions, il retire sa proposition de résolution.

La séance est suspendue à 5 heures et demie pour attendre la fin de la discussion au Sénat.

La séance est reprise à 6 heures 50.

M. Doumergue, président du Conseil, donne lecture du décret de clôture et le président déclare close la session extraordinaire de 1913.

Séance levée à 6 h. 55.

AU SÉNAT

Nouvelle discussion sur notre situation financière

Le Sénat reprend la discussion du projet portant ouverture de deux douzièmes provisoires.

M. de Lamarzelle a la parole. — Pas un républicain ne nie aujourd'hui la gravité de notre situation financière ; tout le monde reconnaît que le déficit est considérable et M. Ribot a déclaré que nous sommes dans une période critique. Cependant, nous n'avons eu aucune catastrophe, aucune guerre.

M. de Lamarzelle aborde la question de l'ajournement de l'emprunt. M. le ministère des Finances, dit-il, ne veut pas faire l'emprunt avant le vote de la couverture. A la Commission de l'impôt sur le revenu, il a déclaré que les nouveaux impôts ne seraient pas introduits dans le budget de 1914.

M. Caillaux. — J'ai simplement déclaré que je ferais tous mes efforts pour obtenir que les nouveaux impôts fussent votés en même temps que le budget. (Mouvements divers).

En terminant, faisant allusion à l'impôt sur le revenu, M. de Lamarzelle dit que n'est une plate-forme électorale, et c'est tout.

M. Touron lui succède à la tribune et constate que l'attitude prise par M. Caillaux le 2 décembre à la Chambre le gêne terriblement comme ministre des Finances.

M. Touron croit avec MM. Caillaux et Ribot à la nécessité d'un amortissement rapide du nouvel emprunt, mais les budgets futurs n'y trouveront singulièrement allourdis.

M. Caillaux répond aux précédents orateurs. Pour l'emprunt, il répète qu'il ne peut en déterminer aujourd'hui le montant, le type, le détail. Il dit qu'il est favorable à l'inscription de l'amortissement dans le budget parce qu'on élève ainsi un rempart contre le déficit.

En ce qui concerne l'émission des emprunts étrangers, le ministre des finances est maître de la quotation et ne laissera pas épuiser le marché.

Intervention de M. Ribot

M. Ribot dit que c'est le moment pour chacun de prendre ses responsabilités. Nous ne pouvons discuter actuellement sur les charges comparées des contribuables en France et en Angleterre. La fortune est distribuée différemment. Il est certain que pour faire face au déficit, les classes aisées et riches ont un devoir à remplir.

M. Touron se rallie aux conclusions de M. Ribot et la discussion générale est close.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité.

La session est déclarée close après la lecture du décret de clôture par M. Bienvenu-Martin.

Neige et Tempête

La neige a fait son apparition sur tous les points de la France, et le mauvais temps n'a pas été sans causer des perturbations dans les services télégraphiques et sur les lignes de chemins de fer.

Un accident s'est produit sur la ligne de l'Etat, par suite de l'affaissement de la voie, causé par les pluies de ces jours derniers, entre les stations de Mondoubleau et de Bouray-Saint-Agil. Un train de marchandises a déraillé et obstrué les voies. L'inquiétude fut grande dimanche soir à la gare Montparnasse, le rapide de Bordeaux, qui entre en gare à 6 h. 24, n'étant pas encore signalé à sept heures et demie. Il avait été arrêté par le déraillement de Mondoubleau.

Enfin, à huit heures du soir, le compagnie faisait afficher un avis annonçant l'accident et rassurant les familles des voyageurs, le retard étant dû uniquement aux transbordements, fort longs, qui avaient dû être effectués sur les lieux de l'accident.

On signale une brusque montée des rivières dans les régions de Nancy, de Bar-sur-Aube, de Saint-Calais où l'Anille est montée de quatre mètres au-dessus de l'étiage. L'ouragan a fait des dégâts nombreux à Lure, à Bourges, à Dijon.

Sur les côtes, la tempête a sévi avec une violence extraordinaire ; à la Rochelle, un paquebot revenant du Congo n'a pu débarquer ses soixante passagers. Le paquebot *Polynésien*, sortant du bassin de radoub, est parti à la dérive ; il a été tiré d'une fâcheuse situation par les remorqueurs du port. Dans le golfe de Gascogne, sur la région de Bordeaux, la tempête est déchaînée.

Dans le Nord, les communications télégraphiques et téléphoniques ont eu à souffrir du mauvais temps.

Un cyclone en Saône-et-Loire

Chalon-sur-Saône, 29 décembre.

Un cyclone s'est abattu sur la région de Saône-et-Loire, dévastant plusieurs communes, arrachant les poteaux télégraphiques et obstruant la ligne Paris-Marseille. Plusieurs trains sont bloqués, notamment le rapide « Côte d'Azur », ce qui a jeté la perturbation dans les correspondances. En plusieurs endroits, les lignes télégraphiques et téléphoniques ont été coupées ou gravement endommagées.

Sur les côtes

Brest, 29 décembre.

Une tempête nord-ouest s'est abattue depuis hier sur les côtes bretonnes. Le vent souffle avec rage et la mer est démontée. La grêle est tombée. Plusieurs navires ont relâché en rade pour se mettre à l'abri.

Le vapeur « Brestois », venant de Bordeaux, qui est arrivé hier à Brest, a beaucoup souffert en cours de route de la tempête.

Les navires amarrés aux quais du port de commerce ont dû, dans la nuit, doubler leurs amarres, le vent menaçant de les faire chasser au large.

Brisbane, 29 décembre.

Un radiogramme annonce que le vapeur « Tasman » s'est échoué à Bramble-Bay, en Australie. Il est dans une position dangereuse et a à bord de nombreux passagers.

Un vapeur est parti lui porter secours.

Une fabrique incendiée

A BROUCKERQUE

Pendant la nuit de vendredi à samedi, vers six heures du matin, le feu a détruit une partie de la Cosserie Desmidt et Devos, située au hameau de Coppenaxfort, près du canal de Bourbourg. Les secours furent vivement organisés par les ouvriers de la distillerie Durier. La pompe de l'usine fut mise en batterie et au bout d'une heure on était maître du feu. Les fours furent préservés, mais le bureau et le magasin renfermant des cosselles, furent la proie des flammes. Il y a assurance.

Une petite fille ébouillantée

A FRETIN

ELLE SUCCOMBE A SES BRULURES

Lundi après-midi, M. François Duhamel, coiffeur, déposa sur le sol, chez lui, une marmite d'eau bouillante. En jouant, sa petite fille âgée de vingt mois, vint tomber à la renverse dans cette marmite. Elle eut le corps atrocement brûlé et une demi-heure après elle rendait le dernier soupir.

L'ACTUALITÉ

LE JOUR DE L'AN ET LES ÉTRENNES

LES ETRENNES D'AUTREFOIS ET CELLES D'AUJOURD'HUI. — LES COUTUMES DU JOUR DE L'AN. — CHEZ DIVERS PEUPLES.

Que ne revoyons-nous l'heureux temps où les cadeaux du jour de l'an étaient faits seulement par les gueux aux riches, par les ouvriers aux patrons et, sans doute, par les concierges aux locataires ? Mais c'était sous l'empire romain et de telles aubaines ne se retrouvent plus, hélas !

En ce temps-là, d'ailleurs, les étrennes ne ruinaient personne et on supporterait volontiers la coutume si elle ne s'était pas modifiée au grand dommage de notre bourse. C'étaient, en effet, des branches de verveine coupées dans les bois de la déesse Strena, des tablettes, des roseaux pour écrire, une coupe, un plat de terre, des fruits, des fromages ou du vin. En Gaule on ne se ruinait pas davantage et on faisait encore moins de frais d'imagination pour trouver des cadeaux. C'était le gui, le gui sacré coupé par la faucille d'or des druides, qui pressait de main en main au cri de « Au gui, l'an neuf ! » Que les temps ont changé !

D'abord, il arriva que des riches, désireux d'éclabousser de leur luxe leurs amis et connaissances, ajoutèrent aux branches de verveine ou de gui des objets précieux et, peu à peu, la coutume se généralisa. On chercha bien à prendre des mesures en vue d'enrayer le mouvement et on prescrivit notamment « que tout citoyen convaincu d'avoir offert un présent au-dessus de ses moyens, recevrait sur les oreilles 250 coups de férule », mais rien n'y fit. Et voilà pourquoi, depuis des siècles, le jour de l'an est si impopulaire.... du moins chez ceux qui ont plus le souci de donner que la joie de recevoir !

Si les étrennes sont la dure loi de tous les pays, les usages du jour de l'un ne sont pas les mêmes partout. En France, on n'a plus conservé les habitudes du passé. A peine, dans certaines provinces, les gamins vont-ils de porte en porte, le soir du 31 décembre, en chantant des couplets de tournure assez triviale. Encore cette tournée est-elle parfois assez avancée à Noël ou reculée à l'Epiphanie. Généralement, on se borne au souhait après lequel, dans le peuple, « tout le monde s'embrasse », ou que suit, dans la classe plus élevée, le petit cadeau, pour le moins marrons glacés ou bonbons.

En Angleterre où les fêtes de Noël durent plusieurs jours, le jour de l'an n'est rien. On travaille comme d'habitude. En Ecosse, au contraire, « Christmas » est à peine fêté et c'est le premier janvier que les habitants font bombance, arrosant copieusement de gin et de whisky leur atroce ragoût national, le « haggis ». En cette occasion, on se réunit les uns chez les autres, on boit, on chante et enfin on danse en ronde sur des airs populaires.

En Allemagne, le jour de l'an est l'objet d'une fête assez bizarre. Dans la nuit du 31 décembre, à onze heures, tous les magasins, tous les cafés — même les principaux, ceux qui d'ordinaire restent ouverts fort tard — éteignent leurs lumières et ferment leurs devantures. Les grandes avenues et les principales rues deviennent positivement sinistres à force d'obscurité et de silence. Mais bientôt la police arrive en troupe d'agents à pied et à cheval, qui se rangent dans la plus grande voie de la ville, interdisent le passage des voitures. Et tout à coup, la foule apparaît, se masse sur les pointes où la police lui permet non de circuler, mais de s'entasser. C'est tout un peuple qui, joyeusement, grouille et s'ébat parmi les ténèbres, dans l'attente de quelque chose que les profanes ne conçoivent pas. Mais voici que minuit sonne et soudain une buée immense s'élève : « Prosit neujahr ! Prosit neujahr ! » (Bonne année ! Bonne année !) Tout le monde crie à tue-tête vers le voisin qui répond, vers les fenêtres qui s'entr'ouvrent et d'où part le même souhait. Cela dure ainsi des heures et des heures, au milieu des bousculades, des charges de police, des rires et des chansons. Puis le jour vient et chacun s'en va joyeux vers ses affaires ou ses plaisirs...

En Turquie, on mange le plus gloutonnement possible ce jour-là, comme pour prendre une revanche des jeûnes rigoureux prescrits par le Coran. Mais à part cette petite réjouissance gastronomique, il n'est point de cérémonies publiques ou de coutumes originales particulières à la nouvelle année. Il n'en est pas de même en Russie où le jour de l'an donne lieu à des fêtes extrêmement pittoresques qui durent une semaine tout entière.

Du fer au 1 janvier, c'est la fête des rois mages et les coutumes populaires de là-bas sont à peu près semblables aux nôtres. Dans tout l'Empire, sauf à Saint-Pétersbourg, où cette fête est interdite, les gamins costumés vont de maison en maison, en chantant de vieilles chansons et en quémandant des cadeaux. Mais le progrès — si l'on peut dire — gâte les meilleures choses. Jadis, la tournée était fructueuse, mais les professionnels de la mendicité se sont mêlés aux enfants, peu à peu le public, dupé, est devenu méfiant, et il arrive souvent, à présent, que les portes demeurent closes.

Pendant toute la durée des fêtes, les gens du peuple qui se rencontrent dans la rue, se présentent des souhaits et sont se connaître même, s'embrassent sur la bouche, à la mode russe. Et dans toutes les familles, la table est abondamment servie et l'hospitalité largement offerte. On boit force champagne chez les riches et quantité d'eau-de-vie chez les pauvres.

Mais le jour de l'an russe (6 janvier), arrive et c'est alors une véritable fête nationale à laquelle prennent part, à Saint-Pétersbourg, le tsar et le Cour, le clergé et l'armée et tous les fonctionnaires. La ville se pavoise et le peuple, revêtu de ses plus beaux habits, se rend au bord de la Néva, où a lieu la fête du Jourdain ou de la bénédiction des eaux. C'est d'abord une revue des troupes passée par l'empereur en personne, puis le métropolite bénit les drapeaux et n'avance vers le fleuve toujours gelé à cette époque. Il descend sur la glace et, dans un trou creusé d'avance, plonge dans l'eau, par trois fois, la croix qu'il tient à la main. Puis, tandis que les chœurs militaires entonnent un chant de fête, l'artillerie commence à tirer une salve de 101 coups de canon.

Si le temps est clair et si le soleil brille, c'est un spectacle merveilleux que celui de cette immense foule qui admire et se recueille dans le cadre somptueux de ce paysage d'hiver.

Georges ROCHER.

Le cambriolage de la bijouterie

A LENS

L'enquête ouverte par la police locale et la brigade mobile au sujet du vol dont M. Monchart, bijoutier et horloger, rue Berthelot, fut victime, se poursuit activement. De son côté, M. Monchart offre une prime de 1000 francs à la personne qui lui fera retrouver les bijoux volés.

L'important cambriolage a amené comme conséquence inattendue la découverte d'un des auteurs d'un vol commis, la nuit, avec effraction chez M. Bertieux, cabaretier et marchand de cycles à Wingles. On se rappelle que, dans la nuit du 23 au 24 de ce mois, des malfaiteurs pénétrèrent chez lui, volèrent de l'argent et partirent en emportant deux bicyclettes.

Un des voleurs, Joseph Vandembergue, 30 ans 1/2, et son amie Anna Lowendopt, vivant à Lens chez M. Rommens, cafetier, rue du 14-Juillet, En apprenant que la police surveillait les individus suspects et avait opéré des perquisitions, le faux ménage fila sans tambour ni trompette. Leur propriétaire intrigué d'un départ si précipité, entra dans leur chambre où il trouva sous le lit deux bicyclettes prises chez M. Bertieux, ce qui dévoilait la culpabilité de Vandembergue. L'un appartient à M. Amys, instituteur à Wingles demeurant à Liévin.

Le couple malhonnête est, croit-on, réfugié en Belgique.

Mort suspecte à Annay-sous-Lens

Lundi dans la matinée, une dame H. à peine arrivée chez Mme Céline Wanlez, s'y trouva indisposée. Vers midi elle mourut. Le docteur Thomas, d'Harnes, appelé à constater le décès, trouva la mort suspecte, étant donné surtout que la défunte était dans un état de grossesse assez avancé. Il refusa le permis d'inhumer.

La gendarmerie de Lens, informée, le brigadier Boulet ouvrit une enquête sur place. Le parquet de Béthune, prévenu, fera procéder à l'autopsie, aujourd'hui mardi, dans la matinée.

La vente des viandes avariées

A WATTRELOS

Lundi, après audition du rapport de M. Houeix, conseiller, qui avait été chargé d'une instruction supplémentaire, la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Douai confirmé l'ordonnance de non-lieu rendue le 15 novembre dernier par M. Filiatre, juge d'instruction à Lille, en faveur du sieur D..., employé à la coopérative de boucherie « l'Humanité » de Wattrelos, qu'on accusait d'avoir coopéré à la mise en vente de viandes avariées effectuée en cette boucherie.

On se souvient que le Syndicat régional des bouchers du Nord, partie civile, avait fait opposition à cette ordonnance de non-lieu pour forcer la Chambre des mises en accusation à contrôler la procédure qui l'avait précédée.

Les Fêtes de l'An

A LA PREFECTURE DU NORD

A l'occasion des fêtes du nouvel An, les bureaux de la préfecture seront fermés le vendredi 2 et samedi 3 janvier ; une permanence sera établie dans chaque bureau pour l'expédition des affaires exigeant une solution immédiate.

CONTES ET VARIÉTÉS

Le dîner de Ploque

M. Ploque, poète, vous considérant comme son ami intime, vous prie de lui faire le très grand plaisir de venir dîner sans façon demain chez lui. Il n'y aura à sa table que des gens qu'il aime vraiment. N'apporter ni fleurs ni couronnes. La tenue de soirée sera de rigueur.

Pas possible ! Une invitation à dîner chez Ploque. Ce grand poète de Ploque, le poète le plus burlesque du tout le quartier Montparnasse, l'auteur de ces « Poèmes inouïs » qui ont déconcerté si fort la critique ! Celle-ci se demanda s'il fallait déclarer Ploque un homme de génie ou un imbécile. Elle opta pour cette dernière théorie, sa réputation de brave garçon étant venue jusqu'à elle. Elle aurait peut-être opiné pour le contraire, s'il eût fait figure de coquin !

Une invitation à dîner chez Ploque, mais c'était un événement fantastique, le pauvre garçon ne paraissant guère en posture de dresser une table garnie. A moins alors qu'il n'eût fait un héritage, inconjoncmé, dont il voulût nous régaler. Justement, cette précision de la qualité requise d' « ami intime » avait quelque chose de particulier. Au fait, combien devait-il avoir d'amis intimes !...

Cette façon de nous convier n'était pas sans attendrir. J'aimais bien Ploque, en effet, et depuis longtemps, ayant lutté avec lui, parfois avec plus de chance, estimant son enthousiasme, un peu fou, de poète, admirant la foi de ce grand guillard, solide et sain, devant la vie.

Donc je m'apprêtais à me rendre à ce repas original, qui devait être solennel puisque la tenue de soirée était de rigueur. Il n'était pas banal, tout de même, de revêtir le frac ou le smoking pour dîner dans le petit logement de Ploque, deux pièces et quart, au septième, sous les toits.

Il en fut, toutefois, suivant les prescriptions du billet. Je revêtis l'habit de gala et me présentai chez l'homme de bien qui m'a considérait vraiment comme son ami.

Un grand diable de cuisinier, vêtu de blanc, vint m'ouvrir. Un cuisinier ! Celui-là paraissait d'importance par l'épaisseur de son ventre et le majesté de ses favoris. Je remarquai dans une des pièces une table préparée fort congrûment, avec une demi-douzaine de couverts, pas plus.

Dans l'autre pièce, Ploque, allongé sur une chaise longue, recevait.

— Excusez-moi... un peu souffrant... un incident sans importance... histoire... immobilité... mais j'ai tenu à vous avoir moi-gité cela...

Il était très pâle, en effet, lui d'ordinaire si sanguin, si jovial. Il laissait effort pour rire. On aurait dit presque qu'il était ému. Il me prit les mains avec affection.

— Je n'ai voulu autour de moi que les amis, les vrais amis...

Deux autres entraient, intrigués comme moi, gênés dans leurs vêtements de cérémonie...

— Pardonnez-moi d'avoir insisté pour l'habit... J'ai voulu que ce dîner cordial marquât un peu dans notre vie.

Une jeune dame entra. C'était une petite personne très chère au cœur de Ploque. Une autre suivit, au cœur de qui Ploque était très cher, ce qui n'est pas la même chose.

Il souriait, fatigué, mais heureux.

— Je veux que ce soit un beau dîner. Vous savez, j'ai fait des frais. Je mange ce soir tout mon prochain livre, payé d'avance. Mais cela m'a permis d'avoir les services d'un remarquable cuisinier... Vous verrez comme vous mangerez bien.

Nous nous regardions ahuris. Que voulait dire tout ce mystère ? Y avait-il là-dessous quelque vaste plaisanterie ou fallait-il nous attendrir ? Il était certain que les invités de Ploque étaient bien ceux à qui il tenait le plus... Cette pâleur, en outre, cette fatigue, un moment j'eus l'idée de quelque drame proche... Avec les poètes, sait-on jamais !...

Le gros cuisinier pourtant....

On se mit à table. Ploque s'excuse de rester couché. Les ordres du chirurgien devaient être respectés.

Le menu paraissait, d'ailleurs, délectable et, après quelques moments d'incertitude, on prit le parti d'y faire honneur... Il y eut des huîtres, puis une friccassée, puis Ploque prit un air mystérieux pour nous annoncer le plat suivant... une *surprise*, une recette de son pays, accommodée, dit-il, à merveille par ce maître cuisinier, des « croquettes », un vrai régal, une recette lointaine et qu'il fallait savourer sans mot dire, en pensant à Dieu... La pieuse recommandation datait du vieux temps.

Par exemple, la part de chacun n'était pas bien grosse.

— Un plat cher, vous savez !...

On savourait... ou du moins on fit semblant. Il me parut que le mets fameux était une sorte de croquette, de petits morceaux de porc ou de volaille, avec pas mal de poivre à la clef.

Les deux dames, amusées, auraient voulu laquiner l'amphitryon...

— Laissez-le... il est fatigué ce soir, voyez comme il est pâle...

En effet, notre ami mangeait sans mot dire.

— Eh ! bien... goûtes-tu comme il sied ce plat délectable ?

— Ce n'est pas mauvais, risqua quelqu'un.

— C'est exquis, fit Ploque, simplement.

Des petits pois suivirent et des chatteries, et du vieux vin qui délie les langues. Les demas s'animèrent. On aborda quelques graves problèmes de philosophie, on plaisanta le cuisinier. Ploque semblait mieux à son aise, bien qu'il conservât sa pâleur.

— Il y a du champagne ! annonça-t-il... Il faut boire sec !...

Le gros cuisinier versa et traversa... Alors on devint tous à fait gai.

Une voix rauque :

— C'est l'heure des discours...

Les dames applaudirent...

— Qui va parler ?

— Moi, fit Ploque... J'ai des choses graves à vous dire...

On se rapproche, un peu saisis de tant de solennité.

— « J'ai voulu, dit-il, réunir ce soir ceux qui me sont véritablement les plus chers au monde. J'ai bien cherché. Je n'ai guère trouvé que vous, qui êtes là réunis, en habit de gala, cet habit que je vous ai prié d'endosser parce que cette date certainement va marquer dans votre vie... Laissez-moi poursuivre, oui, j'ai bien dit « marquer dans votre vie »...

— Mais comment cela ? interrogea une dame, effarée.

— Comment cela ? Tout simplement, mes amis, parce que tout à l'heure, au milieu de ces repas succulent, je vous ai fait manger...

— De quoi, grand Dieu ?

— De l'homme...

Six cris répondirent... Une chaise cassa.

— Rassurez-vous, mes amis, de l'homme vivant ou tout au moins d'un morceau qui fut pris sur un homme vivant...

— Quelle horreur ? Sur qui ?

— Sur moi !...

Une autre chaise s'écroula. Une des dames s'était un peu évanouie.

— A quoi bon vous épouvanter ? Ceci n'a rien d'extraordinaire. Il m'a suffi d'avoir de l'énergie et de la décision. Hier même un chirurgien a, par mon ordre, enlevé les lambeaux de chair nécessaire, de l'excellente chair, vigoureuse et saine. J'en serai quitte pour quelques jolies cicatrices et un peu de gêne en me remuant. Mais ce sont des opérations sans danger, un brin épuisantes seulement et vous m'excuserez d'être si pâle.

Je suis très content, je vous assure. Je sens maintenant entre nous un lien nouveau, un lien comme il ne peut pas y en avoir de plus solide, de plus profond. Je suis pour vous plus qu'un ami, puisque vous avez mangé de moi... Quoi que vous fassiez, vous ne m'oublierez jamais, même si je viens à disparaître... C'est beau d'avoir l'amitié tenace et indestructible.

Quant à vous, mademoiselle, il me semble que mon souvenir aimé vous sera plus cher et je tiens à ce que vous ne m'oubliez pas. Tant de femmes oublient si vite...

— Mais enfin, fit quelqu'un, toi aussi tu en as mangé !...

— Parfaitement... J'ai profité de l'occasion et j'avoue que c'est un plat dont je me souviendrai... Maintenant reprenons une coupe de champagne.

Et il en fut, ma foi, ainsi que voulait Ploque.

Le temps a marché, nous avons évolué, chacun, mais aucun de nous n'a pu oublier le dîner du poète fantasque.

Nous sommes liés à lui par quelque chose de ridicule et d'effroyable qui nous met en quelque sorte à sa merci.

Je dirai même qu'il lui arrive d'en abuser, et que peut répondre un de ses anciens invités, aujourd'hui riche, lorsque ce bon Ploque qui, hélas, n'a pas fait fortune, vient lui demander un louis ?...

— Tu ne peux pas me refuser cela, voyons, après ce qui s'est passé entre nous...

HENRY DE FORGE.

La nouvelle taxe belge

sur les automobiles étrangères circulant en Belgique

La Chambre de Commerce belge de Lille attire l'attention des propriétaires d'automobiles de la région, sur la loi belge du 2 septembre 1913, modifiant la taxe perçue sur les automobiles.

L'article 8, notamment, est ainsi conçu :

« La taxe n'est due, pour les véhicules employés en Belgique par des personnes n'ayant ni domicile, ni résidence, ni établissement fixe, dans le pays, que si le séjour ou les séjours réunis dépassent trois mois par an.

Dans ce cas, la taxe est fixée à un franc par cheval-vapeur et par mois de séjour ; toute fraction inférieure à seize jours est négligée. »

La loi entre en vigueur à partir du 1er janvier 1914 et les taxes sont payables avant cette date, pour les véhicules actuellement en service.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du texte complet de la loi en s'adressant au Secrétariat de la Chambre de Commerce Belge de Lille, 4, rue Basse (Bureaux ouverts tous les jours de 5 à 6 heures après-midi. Dimanches et fêtes exceptés.)

Feuilleton du 30 décembre 60

La Bande Rouge

(les Pollet et leurs complices)

PAR

M. Eugène Lagrillière-Beaudere

— Ça me connaît, Mme Louise, ils s'en légheront les badigoinces, vos invités. Je leur montrerai que dans les plus grands restaurants de Paris, même chez Duval, ils ne boustiffailleraient pas mieux.

— Très bien. Distinguez-vous, ajouta Mme de Mérande, pendant que les hôtes, très amusés des réflexions de Mathurine, contemplent difficilement l'éclat de leurs rires.

Et Mathurine redescendit au sous-sol en chantant à pleine voix :

Celui qu'aimait la poule au pot,
On peut le voir su' l' pont neuf,
Il bouffe en guise de bœuf
Du vent à fire l'haricot.

— C'est la muse de la poète à frire, dit M. de Kergorant.

— Mathurine est la perle des cuisinières, dit Louise, et la crème des braves femmes. Elle estropie un peu les vers qu'elle accompagne d'une musique spéciale, mais les assaisonnements de ses plats valent infiniment mieux.

— C'est là l'important, dit M. de Mérande. Et en attendant, occupons-nous du break. Le moment est venu d'aller au devant de nos amis.

⁂

Un instant après, M. de Kergorant et M. de Mérande montaient en voiture et partaient au trot de deux chevaux de race vers Dunkerque pour aller chercher leurs hôtes.

Le ciel était d'un bleu admirable. Pas le moindre nuage au zénith. La température un peu lourde était toutefois tempérée par une brise légère qui faisait frissonner les feuilles des arbres de haute futaie formant une haie de verdure à la route que suivait la voiture.

C'était un magnifique après-midi d'été comme on en voit trop rarement dans le pays brumeux des Flandres.

Il y avait de la gaieté dans l'air. Une tiédeur alanguie montait des prairies. On se sentait heureux de vivre, sensation délicieuse que nous n'éprouvons que dans des circonstances exceptionnelles.

La nature semblait chanter un hymne de paix que les oiseaux accompagnaient en sourdant à travers l'espace les notes perlées de leur chant joyeux.

— Il y a des heures où l'on se croirait dans une contrée très lointaine, dit M. de Kergorant, avec le soleil de l'Orient dorant un paysage de contes de fée.

— Hélas ! dit M. de Mérande. Nous sommes malheureusement au pays des réalités brutales et si vous lisiez les journaux, vous sauriez que nous restons toujours sous la coupe de la bande sauvage qui met notre région en coupe réglée depuis si longtemps. Hier encore, un crime était commis à Houlkerque, la veille c'était à Steenbecque, quelques jours avant à Steenvoorde et pas une semaine ne se passe sans que nos populations ne reçoivent la visite de ces malfaiteurs. On constate crimes et délits, jamais on n'en arrête les auteurs.

— La police est-elle donc inférieure à son rôle ?

— Non, mais dans les campagnes on craint les dénonciations pouvant amener des représailles. C'est la peur qui fait taire non seulement ceux qui ont vu, mais aussi les victimes mêmes de la bande.

Et personne ne sait comment cela finira.

A ce moment, le break entrait à Dunkerque et les deux amis parlèrent d'autre chose.

CHAPITRE LII

LE CRIME DE CROMBEKE

Le soir du 1er janvier 1906, Pollet, Théophile Derco et Guyard se trouvaient sur la route d'Ypres à Poperinghe.

Ils venaient de commettre un vol chez M. Gillon, d'Ypres, et les trois ch.s.p.ns retournaient joyeux à Poperinghe où les attendaient Marcel Derco et Céline Pollet, sœur d'Abel.

En arrivant, on causa en vidant force flacons qui ne contaient pas cher.

Mis en belle humeur, Abel, vers minuit, se souvint tout à coup qu'il avait été précédemment question de faire une rafle d'écus chez les Lousie, de Crombeke.

— Il y a, dit-il, environ 1 heure et demie de marche d'ici Crombeke, au pas de promenade. On pourrait partir dans une heure et aller présenter nos respects aux deux veuves.

— Ne compte pas sur moi cette nuit dit Guyard, notre ballade à Ypres m'a éreinté. Et puis, ajouta-t-il en faisant tinter son portemonnaie, on a des jaunets. Pas la peine de se surmener. On aura toujours le temps d'aller à Crombeke.

— Parle pour toi, dit Marcel Derco, moi ma bourse est plate comme une carte postale. S'il y a un coup à faire, j'aime autant en profiter aujourd'hui.

— Je suis de l'avis de mon frère, dit Théophile. Et puis, je me sens en train. Si Abel veut, on se mettra en route tout à l'heure.

— C'est entendu, dit Abel. On peut toutefois prendre quelques heures de repos. On va s'allonger sur les paillasses et roupiller jusqu'à quatre heures.

— Je vous réveillerai, dit Céline. Puisque Guyard n'y va pas, je resterai avec lui. Et à trois heures et demie, je vous préparerai une bonne jatte de café.

— Ça va ! dit Abel. Et maintenant, pionçons en attendant l'heure du turbin.

Un quart d'heure après, tout la meute ronflait à l'unisson.

Ces ignobles coupeurs dormaient paisiblement, tranquillement, dans la sérénité des consciences que rien ne trouble.

Ils volaient et assassinaient avec la simplicité de gens accomplissant une besogne professionnelle.

Ils avaient même le goût de leur affreux métier.

L'habitude ne leur laissait plus place pour la moindre hésitation.

Ce n'était jamais la perspective d'un crime qui les troublait. Ils n'en étaient plus là.

Il fallait une circonstance parfois d'ordre secondaire, pour les empêcher de « travailler ».

C'est ainsi que Guyard « renâcla » parce que ce soir là il était fatigué.

La même proposition faite le lendemain l'eût trouvé enthousiaste.

⁂

A trois heures et demie, comme elle l'avait dit, Céline Pollet se leva et prépara du café pour les deux Derco et pour son frère.

A quatre heures, les trois malfaiteurs quittaient Poperinghe, d'un pied alerte et très décidés, quoi qu'il pût arriver, à ne pas revenir les mains vides.

A cinq heures et demie, ils étaient à Crombeke.

Abel fit le tour de la maison et indiquant une grange attenante à l'habitation, dit à ses complices :

— Nous allons grimper là-dedans. Il y a une échelle au mur.

Avant de monter dans la grange, ils prirent toutefois la précaution de prendre dans une meule de fagots, derrière la maison, trois solides gourdins.

Puis tous trois allèrent se blottir dans la paille, attendant l'heure propice.

⁂

Vers sept heures du matin, le père Lousie sortit de sa maison et se rendit au fond de sa cour par une porte qu'il laissa entr'ouverte.

— Quand le vieux va rentrer, ça sera le moment d'agir, dit Abel à ses complices.

Un instant après, Louzie traversa de nouveau la cour, pénétra dans sa maison et alla s'asseoir auprès du poêle où se trouvait déjà Madame Louzie.

A ce moment, Abel passant par la porte de derrière, entra, suivi des deux frères Derco.

S'avançant vers le vieillard — M. Louzie avait alors 73 ans, — il lui dit brutalement :

— Aboule ton « pèze ».

— Je ne comprends pas, répondit M. Louzie.

— Mon merl est sourd, dit Madame Louzie. Il n'a pas compris votre question et moi non plus.

— Allonge ta braise, dit Théophile Derco, ou si tu préfères ta galette. Vous avez peut-être compris, la vieille.

— Allons, dit Pollet, nous n'avons pas de temps à perdre. Votre argent ou nous cognons.

(A suivre).

CHOCOLAT DELESFAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SÀ FRAICHEUR

95, rue Nationale, Lille